Chères Apremontoises, chers Apremontois,

- **Vide-greniers**

(Communiqué de l'Association « Bouger à Apremont »)

L'association « Bouger à Apremont » a le plaisir de vous informer qu'un vide-greniers se tiendra dans notre village le :

Dimanche 1er juin 2025
Place Gallé
(Ouvert au public à partir de 07h30)

Pour réserver un stand, les inscriptions devront se faire **obligatoirement** à la Salle Communale le **vendredi 16 mai de 18h30 à 19h30** ou le **samedi 24 mai de 11h30 à 12h30.**

(Aucune inscription possible à la Mairie)

Les emplacements devront tous avoir une largeur **minimum** de 2 mètres (soit l'équivalent d'une place de parking) au prix de 10 €. Chaque mètre linéaire supplémentaire sera facturé à 5 €. Comme d'habitude, les premiers arrivés seront les premiers servis ☺.

Pour les « associations apremontoises » qui le souhaiteraient, un emplacement (limité à 2 mètres linéaires) pourra être mis « gracieusement » à leur disposition afin qu'elles puissent promouvoir leurs activités.

Pour leur souhaiter la bienvenue, les organisateurs offriront un « café du matin » à l'ensemble des exposants.

Les **installations** devront se faire le **dimanche 1er juin entre 06h30 et 07h30.**

Une buvette sera présente et il vous sera également possible de vous restaurer sur place.

En dehors de celles proposées par l'association organisatrice, toutes autres boissons ou aliments seront interdits à la vente afin de satisfaire aux règles d'hygiène en vigueur.

Lors de votre inscription, vous pourrez obtenir d'autres informations complémentaires sur le déroulement de cette manifestation.

Compte tenu des succès rencontrés les années passées, nous vous recommandons de vous inscrire sans tarder dès les dates d'ouverture.

Que vous soyez à la recherche d'antiquités, de vêtements d'occasion ou d'objets insolites, les vide-greniers peuvent offrir une expérience enrichissante et divertissante pour tous.

- ## Enquête Statistique sur l'emploi, le chômage et l'Inactivité. (Communiqué de l'INSEE)

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) réalise une importante enquête sur l'ensemble de ces sujets.

Les enquêteurs/enquêtrices seront munis d'une carte officielle. Les administrés qui auront été sélectionnés seront préalablement prévenus individuellement par lettre et informés du nom de la personne qui se rendra à leur domicile.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site Internet de l'INSEE à l'adresse suivante :

https://enquetes.stat-publique.fr/eec

Cérémonie Commémorative

Chères Apremontoises, chers Apremontois,

M. Michel DAGNIAUX, Maire d'Apremont et M. Henri KOSCIELNY, Président de la Section des Anciens Combattants invitent l'ensemble des Apremontois(es) à venir honorer de leur présence cette traditionnelle cérémonie qui se déroulera cette année le :

Jeudi 8 mai 2025 à 11h00

devant le monument aux morts de notre village (situé dans le cimetière communal).

Une gerbe de fleurs sera symboliquement déposée au pied de la stèle. Cet hommage se déroulera en présence d'un détachement militaire du Pôle Interarmées de Creil Senlis (PICS).

À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur vous sera offert dans notre salle communale.

Michel DAGNIAUX
Maire d'Apremont

Henri KOSCIELNY
Président UNC-AFN
Section Apremont

- **Cahier pour écrire au préfet** (Communiqué de la Préfecture)

Dans le cadre du renforcement du dialogue entre l'État et les concitoyens, Monsieur le préfet de l'Oise a souhaité mettre en place un dispositif innovant :

Le cahier « Écrire au Préfet ».

Mis à disposition des Apremontois au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture, ce cahier vous permettra de poser vos questions ou de proposer vos idées au service de l'état. Ce dernier s'engage à examiner chaque contribution et y apporter une réponse.
L'objectif de cette démarche est de favoriser une communication directe et constructive entre les citoyens et les services de l'État, en valorisant les initiatives locales et en apportant des réponses concrètes aux préoccupations exprimées sur l'ensemble du territoire du département.

- La sécurité
- La sécurité en milieu scolaire
- Les services publics
- L'environnement
- Les entreprises
- Le social
- La délivrance des titres

Bimensuellement, les pages rédigées seront numérisées puis transmises par la mairie aux services de la préfecture afin qu'une réponse vous soit donnée.
Pour ce faire, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et adresse mail ou postale.

Vous pouvez également écrire sur le site internet de « l'état dans l'Oise ».

Services de l'état dans l'Oise